

Compte rendu CE n°1 du 7 novembre 2023

Équipe enseignante :	Mme PACOME, Mme SORHOUEGARAY, Mme ASSELINE-SARCY, Mme DACHEUX-DESCHAMPS, Mme FERRER, Mme VITORINO, Mme MAQUART, Mme REGEASSE, Mme DESMOULINS, Mme LIBAUD et Mme LANARTIC
Le maire ou son représentant :	Mme LUDLOW
Parents d'élèves élus :	M TOSSICI , Mme THOUILLEUX, Mme KAZI-TANI et Mme HANOTIN,
Invités (personnel municipal ,...) :	Mme SARFATI (directrice du périscolaire)

Le Procès Verbal complet est affiché à l'école.

Questions des parents d'élèves :

Est-ce que les élèves de CM2 affectés au collège Victor Louis auront une visite du collège comme pour les élèves allant à Henri Brisson ?

Des visites ont déjà été organisées, le même jour que pour Henri Brisson. L'organisation est variable d'une année sur l'autre en fonction du nombre d'élèves. Cette année, il y aura bien une visite.

Des élèves étaient surpris du résultat du Conseil Municipal des Enfants et indiquaient qu'il y avait eu des irrégularités ?

3 enseignantes étaient présentes lors du dépouillement.

Il y avait 8 élèves pour dépouiller dont 1 qui était candidate ce qui n'aurait pas dû arriver. Tout se passe comme les élections classiques. Avec contrôle et rédaction d'un PV.

Les bulletins doubles ou avec un dessin ou une remarque sont comptés nul ce qui peut expliquer les non prise en compte de certains bulletins de vote.

Est-ce qu'une sensibilisation sur l'éducation sexuelle est prévue ?

Une séance sera réalisée par les enseignantes pour le cycle 3.

Organisation de la Fête de l'école, les parents d'élèves demandent que soit mis en place un groupe de travail parents/ enseignants pour réfléchir à d'autres animations pour la fête de l'école à venir et notamment l'organisation d'un spectacle ou la présentation des travaux des enfants ?

L'équipe enseignante rappelle qu'il y a quelques années, la chorale était présentée mais que cela a été abandonné face au manque d'écoute et de respect des personnes présentes.

Menu végétarien : Serait-il possible de prendre en compte les régimes végétariens des élèves et à ce que la sauce des plats ne soit plus servie avec ?

Madame Ludlow rappelle que la Mairie sert des repas végétariens tous les mardis et que le vendredi du poisson est préparé. Les parents ont accès aux menus sur le site de la mairie ou sur l'application « Qui dit Miam ». L'équilibrage alimentaire est organisé sur 20 jours. L'ensemble des composants du repas est présenté aux élèves mais ils ne sont pas forcés de tout goûter. Concernant la présentation des plats en sauce, Madame Ludlow répond que cela est impossible car cela demande une très grande logistique qui n'est pas réalisable pour le moment. Une seconde ligne de production, pour répondre aux nouveaux modes de consommation, devrait voir le jour en 2027.

Peut-on être informé systématiquement quand le menu de la restauration est modifié et qu'un pique-nique est proposé ?

Mme Ludlow indique que cela n'est pas possible car toutes les écoles de Talence ne sont pas forcément concernées.

Les parents élus ont la possibilité de venir déjeuner à la cantine après avoir fait une demande auprès de Mme Sallet (2 personnes maximum).

Chien présent dans la classe Mme Pacome ?

Sa présence a été expliquée lors de la réunion de rentrée de la classe concernée. C'est un labrador présent pour l'AESH Stéphanie.

Végétalisation de la cour, quel est le calendrier prévu ?

Madame Ludlow indique qu'une réunion se tiendra le 23 novembre 2023 et qu'un RPE par école est invité.

Les RPE rappellent qu'un projet avait été soumis au budget participatif et que celui-ci avait recueilli le plus grand nombre de voix. Une somme avait donc été allouée à l'école élémentaire Joliot Curie. Les RPE souhaitent savoir si le budget obtenu dans ce cadre sera bien utilisé pour l'école. Madame Ludlow indique que chaque école aura son propre budget qui dépendra de ses besoins.

N.B : Dans le magazine municipal de Talence (fév 2024) il est indiqué que les travaux de végétalisation de la cour de Joliot Curie seraient réalisés l'été 2025.

La place trop importante des jeux de ballon dans la cour mobilisant beaucoup d'animateurs ?

Madame Sarfati indique que l'encadrement des activités sera rediscuté avec les animateurs.

Les animateurs essaient au maximum de proposer à tous les jeux de ballon.

Concernant la gestion des ballons, la priorité est la sécurité de l'enfant et son épanouissement. Il est nécessaire de faire confiance aux animateurs.

Le ballon n'est pas la priorité des animations et la configuration de la cour donne l'impression que son utilisation est centrale. Sur la pause méridienne, il n'y a pas de foot, sauf en activité encadrée le jeudi à Léo Lagrange.

Le soir, un ballon est utilisé pour jouer, parfois au foot et parfois pour autre chose.

Points traités :

- **Le règlement intérieur du Conseil d'école** a été adopté à l'unanimité.

- **Les résultats des élections des RPE :**

Le taux de participation a été de 73.29%. On compte 90% de suffrages exprimés.

- **Le règlement intérieur de l'école :**

Modifications apportées :

Sur l'organisation du protocole sur le harcèlement

PAI sous la responsabilité du médecin traitant de l'enfant et non le médecin scolaire qui n'existe pas.

Possibilité de changer les horaires lors d'événements exceptionnels (au lieu du COVID)

3 annexes sont désormais ajoutées, elles ont été envoyées par mail aux parents pour limiter les impressions :

- Protocole de traitement des cas de harcèlement
 - Charte de la diversité à l'école
 - Charte de la laïcité.
- **Harcèlement scolaire** : Toutes les enseignantes vont suivre une formation cette année.
 - **Alarme anti-intrusion** : un nouveau système va être mis en place au premier trimestre 2024.
 - **Coopérative scolaire** :

Le bilan financier n'a pas pu être présenté car une erreur de compte est en cours d'analyse.

Mais l'exercice 2022-23 a permis de payer toutes les sorties et achats pour chaque classe sans demander de participation aux parents.

Les photos de classe seront faites au printemps comme l'année dernière et ce fonctionnement sera pérennisé.

Il est rappelé qu'une partie du montant des photos est reversée à la coopérative scolaire ainsi que les bénéfices réalisés lors de la fête de l'école.

L'appel à la cotisation des parents d'élèves non obligatoire a été bien suivi. (3500€)

La fête de l'école + tombola (4000€)

Dons des parents d'élèves

La trésorière de l'école souligne que, cette année encore, grâce à la coopérative scolaire, chaque classe bénéficie d'un abonnement presse et d'un abonnement livre. Toutes les classes participent au comité lecture "Les Incorruptibles" et le financement des livres est intégralement pris en charge par la coopérative.

Le choix a été fait de ne pas augmenter le montant de la participation volontaire des familles. Ce montant n'a pas évolué depuis plus de 15 ans. Le don de l'association des RPE a permis de financer

une partie des entrées au cinéma pour le projet "École et Cinéma".

- **Communication**

En début d'année, les enseignants organisent une réunion d'information à destination des familles.

Au cours de l'année, à la demande des familles ou sur invitation des enseignants, des temps d'échanges sont organisés sur rendez-vous.

Chaque élève a un cahier de liaison qui permet aux parents et aux enseignants d'échanger. C'est un outil privilégié dans lequel le respect est de mise. Il n'est nullement un exutoire. Les parents sont également tenus informés régulièrement des résultats scolaires de leur enfant notamment par le Livret Scolaire Unique (LSU) remis de manière semestrielle.

Parents/ Direction

Les parents sont accueillis les lundis et vendredis sur rendez-vous lors de la décharge de Mme Raynal.

La Directrice rappelle que sur ses jours de classe, la gestion des mails de l'école est une activité annexe. En cas d'urgence, le mardi et le jeudi, les appels sont à privilégier.

Parents/ Mairie

La mairie de Talence communique avec les familles via le site internet de la mairie (et la FAQ), le Portail Famille et l'application « Qui dit Miam ». Les parents peuvent demander un rendez-vous ainsi qu'à Madame Sallet, adjointe en charge de l'éducation. Les familles reçoivent également des SMS lorsque des mouvements de grève sont prévus et ces informations sont affichées sur la porte de l'école et sur le panneau d'affichage. La directrice ajoute que lors de ces mouvements, l'information est également reportée dans le cahier de liaison et que comme cela a été indiqué aux parents lors des réunions de classe, il ne sera plus fait état, par l'école, du fonctionnement des services par mail.

Les RPE sont invités à participer à des commissions de travail organisées par la Mairie. Il y a le groupe de concertation issu de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires (1 représentant par école). Il existe aussi un comité de pilotage PEDT/ Plan mercredi avec un représentant par secteur (Gambetta, Camus et Curie).

Projets et vie de l'école

Axes généraux

Le projet d'école a été élaboré pour la période 2020-2024. L'axe 1 s'intitule « L'oral » est référencé au projet du collège, l'axe 2 « Favoriser l'inclusion de tous les élèves dans une logique de parcours » et l'axe 3 « Citoyenneté et climat scolaire »

Projets de classe

C'est en lien avec le projet d'école que s'inscrivent les différents projets au sein des classes. Ainsi, on retrouve en lien avec l'axe 1 :

- Une histoire par jour
- Travail oral autour des rallyes lecture ou des comités de lecture

En lien avec l'axe 2 :

- Venue du musée (Muséum d'Histoire naturelle de Bordeaux)
- Participation à École et Cinéma de toutes les classes
- Participation de deux classes aux nuits magiques
- Comité de lecture de la municipalité et de l'école (les Incorruptibles)

- Sortie à la médiathèque Castagnéra
- Participation de deux classes au projet Forum Manganette
- Participation de deux classes à une visite de Bordeaux en lien avec les Classes Citadines - Représentation théâtrale

En lien avec l'axe 3 :

- CME pour les élèves de CM1 et de CM2 en partenariat avec la mairie de Talence - Formation des élèves de CM2 à la prévention routière en lien avec la police municipale - Venue d'une avocate du CRIC pour sensibiliser les élèves aux usages d'internet et au harcèlement (pour les CM1 et CM2).

Accueil périscolaire

Mme Sarfati, la directrice de l'accueil périscolaire

- Nombre d'inscrits : 270 (nombre en hausse)
- Moyenne de fréquentation pour 7 animateurs : le matin 75, le midi 270 (40 à Léo Lagrange pour 3 animateurs et le reste entre salle APS et cour pour 4 animateurs) et le soir 150 élèves. Manifestations festives : ouverture des cadeaux de Noël sous le sapin, mise en place d'un grand jeu à chaque veille de vacances, chasse aux œufs en avril, mise en place d'un temps fort à la fin de l'année. Les parents sont invités à se rapprocher des panneaux d'affichage pour toute information.

Activités périscolaires : Projet sur la pause méridienne : Forum, danse, théâtre, jeux de rôle, jeux collectifs et sportifs à Léo Lagrange, activités manuelles diverses.

Projet APS du soir : le mardi et le vendredi

Cycle 2 : Jeux de rôle sur le thème Harry Potter avec Gwen et Baptiste, activités manuelles sur le sel coloré avec Stan et projet « De quoi rêvent les animaux » avec Nicolas

Cycle 3 : création d'un jeu de cartes avec Baptiste, défilé de mode avec Mélanie et projet scientifique avec Gwen.

Cycle 4 : fabrication de la mascotte de l'école avec Vincent, création d'un album souvenir avec Mélanie, jeux de balles avec Stan.

Cycle 5 : projet graff avec Mathéo, initiation au bricolage avec Quentin, fresque avec Nicolas

Concernant la gestion des ballons, les priorités sont la sécurité de l'enfant et son épanouissement. Il est nécessaire de faire confiance aux animateurs.

Le ballon n'est pas la priorité des animations et la configuration de la cour donne l'impression que son utilisation est centrale. Sur la pause méridienne, il n'y a pas de foot, sauf en activité encadrée le jeudi à Léo Lagrange.

Le soir, un ballon est utilisé pour jouer, parfois au foot et parfois pour autre chose. Mission de l'animateur sur la pause méridienne :

- Surveillance de la cour
- Surveillance toilette
- Médiation
- Animation
- Assistant sanitaire / Appel au 15
- Discussion avec les enfants pour créer du lien
- Flux pour la cantine